

<b>Zeitschrift:</b>	Das Rote Kreuz : officielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz
<b>Band:</b>	32 (1924)
<b>Heft:</b>	4
<b>Artikel:</b>	La garde-malade d'autrefois et l'infirmière-visiteur d'aujourd'hui
<b>Autor:</b>	Guisan, A.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-974129">https://doi.org/10.5169/seals-974129</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# DAS ROTE KREUZ

## LA CROIX-ROUGE

Monatsschrift des schweizerischen Roten Kreuzes  
Revue mensuelle de la Croix-Rouge suisse

### Inhaltsverzeichnis — Sommaire

	Pag.	Pag.	
La garde-malade d'autrefois et l'infirmière-visiteuse d'aujourd'hui (Suite et fin) . . . . .	73	Schweizerischer Militärsanitätsverein . . . . .	88
Combattre la fatigue physique par les mouvements . . . . .	77	Société militaire sanitaire suisse . . . . .	88
Das Hellsehen . . . . .	78	Aus unsren Zweigvereinen — De nos sections . . . . .	89
Die Gefahren der Elektrizität im Haushalt . . . . .	81	Dr. med. Gotthold Schlatter † . . . . .	90
Que faire des tuberculeux à leur sortie du sanatorium . . . . .	83	Für die Kinderstube . . . . .	90
Zum Artikel « L'Aviation sanitaire » . . . . .	86	De l'insuffisance de la respiration nasale . . . . .	93
Victimes du tremblement de terre au Japon . . . . .	87	Aus der Geschichte des Taschentuches . . . . .	94
Ein angenehmes Kropfmittel f. junge Mädchen . . . . .	87	Samariterhilfslehrkurs in Rheineck . . . . .	96
		Wichtige Mitteilung an die Vorstände . . . . .	96
		Communication importante aux sections . . . . .	96
		Paroles et pensées de Pasteur . . . . .	96

### La garde-malade d'autrefois et l'infirmière-visiteuse d'aujourd'hui

Conférence faite à « La Source » par le Dr A. Guisan,  
de Lausanne.

(Suite et fin.)

Si je vous ai parlé des infirmières-visiteuses, je ne vous ai pas dit par contre le rôle qu'elles sont appelées à jouer dans la société. Ceci je le ferai d'autant plus volontiers que certaines personnes voyant à l'œuvre des diaconesses et des gardes-malades ne se rendent pas un compte exact du travail spécial qu'on demande aux infirmières-visiteuses.

Autrefois, comme vous avez pu en juger par mon exposé, ce furent des laïques ou des religieuses sans aucune préparation médicale qui visitaient les malades pour leur montrer leur sympathie, leur donner du courage et les soulager de leurs souffrances. La chose peut paraître singulière

et cependant il faut savoir que chez nous, dans notre bon canton de Vaud, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, il en était à peu près ainsi. Rappellerais-je que l'institution des diaconesses de St-Loup a été créée en 1842 et qu'au début ce fut un pasteur qui faisait aux élèves des leçons portant sur la médecine, la chirurgie et l'hygiène. L'école de gardes-malades « La Source », fondée en 1859, avait elle aussi à sa tête, dans ses commencements du moins, un ministre du Saint Evangile qui s'était chargé de l'enseignement médical. Le temps vint heureusement où l'on comprit que confier à un médecin l'instruction des diaconesses ou des gardes-malades, c'était mettre *the right man in the right place*. Pendant longtemps aussi, on se figura qu'en trois mois, quatre mois, on pouvait préparer de bonnes infirmières. Aujourd'hui ce n'est plus en mois que l'on compte, mais en années. L'expérience a démontré au surplus que même après de longues

études théoriques, des exercices pratiques et un stage d'un ou deux ans, une bonne garde-malade ne savait pas *tout* de son métier.

La médecine embrasse un si grand domaine que de plus en plus les médecins sont obligés de se spécialiser dans telle ou telle branche pour la posséder à fond. Actuellement, on reconnaît que pour les gardes-malades aussi, une spécialisation est nécessaire. Et c'est précisément dans le champ immense de l'hygiène sociale qu'elle parut indispensable. D'une façon générale, l'infirmière-visiteuse doit être à même de rechercher les conditions d'insalubrité qui peuvent menacer la santé des habitants de telle maison, de pourvoir à l'amélioration de l'hygiène, d'enseigner les lois élémentaires de la santé, de mettre à exécution les prescriptions des médecins. Dans les petites localités et à la campagne, il n'y a pas de limites aux devoirs de l'infirmière-visiteuse. Elle doit en effet voir toutes espèces de malades chez eux, visiter les écoles, enseigner l'hygiène individuelle et prêter son concours en cas d'accidents. Dans les grands centres par contre, il y a tendance à spécialiser l'infirmière-visiteuse dans tel ou tel domaine. C'est ainsi que l'on a:

### 1. *L'infirmière-visiteuse proprement dite.*

Elle visite les malades à domicile.

Fait venir le médecin au cas où l'on ne l'aurait pas déjà appelé.

Fait la toilette du malade, lui fait son lit et nettoie la chambre.

Contrôle le régime du malade et l'aération de la chambre.

Enseigne à un membre de la famille ou à une voisine complaisante les soins qu'il faut donner au malade en attendant sa prochaine visite.

Observe discrètement la famille et son intérieur et donne — avec tact — des

conseils pour l'amélioration des conditions générales.

Donne l'exemple en nettoyant, frottant, lavant, mettant en pratique ses propres recommandations chaque fois que l'occasion s'en présente.

Prend les dispositions nécessaires pour l'admission du malade à l'hôpital, au cas où la maladie serait trop grave pour être soignée à domicile.

### 2. *L'infirmière de la maternité.*

Assure l'exécution des prescriptions du médecin concernant la femme enceinte.

Donne des conseils, règle son régime, son hygiène et l'exercice qu'elle doit prendre.

S'assure que l'enfant sera pourvu des vêtements nécessaires.

Prépare la malade et la chambre pour l'accouchement.

Appelle le docteur le moment venu et lui procure l'aide nécessaire.

Soigne la mère et l'enfant durant le nombre de jours nécessaires après l'accouchement.

Enseigne à la mère les soins à donner au nourrisson.

Revient à des intervalles fixes afin de s'assurer du bien-être de la mère et de l'enfant et de l'exécution de ses instructions.

La mortalité infantile est de beaucoup diminuée par les soins de l'infirmière durant et après l'accouchement.

### 3. *L'infirmière anti-tuberculeuse.*

S'occupe du malade et de la protection des autres membres de la famille en leur recommandant sans cesse les précautions nécessaires.

Procure aux malades de la nourriture supplémentaire.

Fera son possible pour apprendre aux malades à aimer l'air et le soleil.

Fera ce qui est en son pouvoir afin de

préserver les autres de l'infection, particulièrement quand le malade ne reste pas à la maison.

L'enseignement et les recommandations constamment répétées sont les armes de l'infirmière anti-tuberculeuse.

Ses auxiliaires principaux sont le grand air, le soleil et la bonne nourriture.

Elle procure l'aide nécessaire au ménage dans le cas où le chef de famille serait à l'hôpital.

#### 4. *L'infirmière-scolaire.*

Elle visite chaque enfant dans chaque classe et signale au docteur les cas d'amygdalites, d'adénoïdes, les yeux ou les oreilles malades, les os déformés ou tout autre état anormal.

Les dents cariées sont signalées au dentiste.

La première trace d'une éruption doit être signalée et l'enfant renvoyé chez lui.

L'infirmière visite à domicile les enfants absents et les encourage à être assidus.

Elle enseigne aux mères les soins exigés par chaque cas particulier.

Les enfants se plaignant de maladies sont soumis à l'infirmière; elle s'efforcera de découvrir les premiers symptômes de maladies aiguës ou chroniques.

Elle insistera sur la propreté. Au cas où sa tête serait infectée, l'enfant quittera la classe pour être traité immédiatement.

#### 5. *L'infirmière des usines.*

Employée par les industriels et les corporations afin de donner les secours d'urgence en cas d'accidents, ainsi que son aide et ses conseils.

Elle fait chercher le docteur en cas de nécessité.

Visite l'employé absent et fait un rapport sur ce qu'elle a constaté.

Elle peut être appelée à soulager la famille des soucis qui retiendraient l'ouvrier au logis.

Elle peut soulager l'angoisse de l'ouvrier au sujet d'une femme ou d'un enfant malades, et lui permettre de reprendre son emploi.

Par ses soins, elle assure un travail régulier et augmente ainsi la production.

Les principales sociétés d'assurance sur la santé et la vie emploient les services d'infirmières pour leurs clients, se plaçant ainsi uniquement au point de vue des affaires.

#### 6. *L'infirmière d'hygiène sociale.*

Raccompagne les malades au sortir de l'hôpital.

Surveille leur convalescence et cherche à améliorer les conditions qui ont pu causer leur maladie.

Au cas où la convalescence se prolongerait ou s'interromperait complètement, l'infirmière en informerait le docteur et suivrait ses instructions.

Elle fait souvent éviter le séjour à l'hôpital aux personnes atteintes de maladie chronique, en apprenant à la famille à les soigner.

Elle découvre le point faible de la vie de famille, cherche à en trouver et en écarter les causes.

Elle assure l'aide nécessaire pour les « mauvais jours ».

#### 7. *Goutte de lait.*

L'infirmière des Gouttes de lait donne aux mères les instructions concernant la nourriture des bébés.

Elle leur indique le dosage et les quantités nécessaires à chaque âge.

Elle leur explique les symptômes de l'indigestion et le changement de nourriture qu'elle exige.

Elle insiste sur l'importance de l'eau comme nourriture supplémentaire, sur le danger de bouteilles ou de mamelons malpropres et ne permet pas que la propreté soit confiée au hasard.

L'importance d'une surveillance constante est démontrée aux jeunes mères inexpérimentées.

Tout en apprenant aux mères à bien nourrir l'enfant, l'infirmière les conseille pour tous les soins en général.

Des cours pour les mères peuvent être formés pour l'enseignement de l'hygiène des enfants.

\* \* \*

Si les coutumes, les mœurs, les traditions, la langue varient d'un pays à l'autre, les questions relatives à la santé publique sont à peu de chose près partout identiques, de sorte qu'il y a certains principes fondamentaux à la base du travail des infirmières visiteuses, où qu'elles se trouvent. Ces principes sont les suivants:

1. L'infirmière doit faire preuve d'une certaine éducation et instruction technique.

2. L'infirmière-visiteuse travaille toujours sous la direction d'un médecin. Si elle est appelée auprès d'un malade, elle se met immédiatement en rapport avec le médecin, ou engage la famille à en faire venir un, car elle n'assume aucun des devoirs ou responsabilités de celui-ci, ne fait pas de diagnostic et n'ordonne ni traitements ni médicaments. Elle observe scrupuleusement les règles de la déontologie, ne recommande jamais un médecin, ne conseille jamais d'en changer. Elle refuse aussi de faire une seconde visite si un médecin n'a pas été appelé.

3. L'infirmière-visiteuse n'est pas une distributrice d'aumônes ou de secours matériels. Ce n'est pas qu'elle ignore les besoins indispensables de ses malades, mais elle n'y pourvoit qu'en obtenant la coopération des sociétés de secours ou d'une personne charitable de l'endroit.

4. L'infirmière-visiteuse ne se mêle jamais des opinions ou croyances religieuses du malade ou de sa famille et elle offre son ministère à tous, quelle que soit leur foi.

5. L'infirmière-visiteuse coopère avec toutes les organisations ou associations locales qui ont pour but de secourir ceux qui souffrent et d'améliorer leurs conditions sociales.

6. L'infirmière-visiteuse répond à l'appel de tous les malades et médecins de sa localité; il est entendu que sa visite est gratuite pour ceux qui ne peuvent pas la payer, mais que les autres paient suivant leurs moyens, tout ou partie de cette visite.

7. L'infirmière prend soigneusement des notes sur son travail et ses malades. Au fur et à mesure que l'importance et la valeur de son œuvre sont mieux comprises, ces dossiers, remplis de faits concrets, sont d'une utilité croissante pour toutes les personnes qui cherchent à remédier par la voie législative aux mauvaises conditions sociales.

\* \* \*

De la rapide esquisse que je vous ai présentée, nous pouvons conclure ce qui suit:

I. Dès la plus haute antiquité, ce sont les femmes qui se sont faites les consolatrices des malades et des blessés. Ce sont elles qui leur prodiguaient les soins.

II. Avec le temps, nous assistons à la fondation d'écoles de gardes-malades, dont les unes ont un caractère ecclésiastique tandis que les autres revêtent une forme laïque, sans toutefois que l'esprit religieux en soit exclus.

III. Pendant trop longtemps — puisque la chose persiste encore au XIX<sup>e</sup> siècle — l'instruction des gardes-malades laissa à désirer.

IV. C'est à Florence Nightingale que revient l'honneur d'avoir compris vraiment l'importance sociale de la garde-malade et d'avoir créé à son intention un enseignement professionnel suffisant.

V. A côté des diaconesses et des gardes-malades travaillant plus spécialement dans les hôpitaux, le besoin s'est fait sentir d'avoir des infirmières-visiteuses qui s'occupent et voient ceux des malades qui ne sont pas hospitalisés.

VI. Le domaine dans lequel les infirmières-visiteuses exercent leur activité est si grand qu'il a été reconnu nécessaire de préparer par un enseignement spécial celles d'entre les gardes-malades diplômées qui se destinent à cette tâche.

VII. Dans les grands centres, il est préférable d'avoir des infirmières-visiteuses spécialisées dans telle ou telle partie de la médecine sociale.

VIII. L'infirmière-visiteuse doit observer certains principes fondamentaux, qui, partout, où qu'elle exerce son activité, sont à la base de son travail.

\* \* \*

En terminant, je ne saurais mieux faire que de soumettre à vos méditations ces paroles prononcées par M<sup>me</sup> Omsted, directrice de la section des I. V. de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge à la conférence internationale contre la tuberculose, à Bruxelles, en juillet 1922 : « Les infirmières-visiteuses ne rempliront avec succès leur tâche que si leur recrutement, leur formation, leur situation matérielle et morale, l'organisation de leur travail, sont établis de manière à répondre à toutes les exigences d'un service dans lequel on ne peut réussir sans posséder à la fois l'intelligence, l'expérience, l'activité et le dévouement. »

## Combattre la fatigue physique par les mouvements.

Pour combattre la fatigue physique, il n'y a que le repos, dira-t-on peut-être ?

Erreur ! il y a encore autre chose, bien que le repos soit souvent indispensable. Mais le repos a un effet beaucoup plus complet et plus rapide si on a la précaution de *secouer* d'abord la fatigue.

Il est reconnu qu'une fatigue exagérée produit une véritable intoxication qui peut amener des désordres plus ou moins sérieux dans l'état de santé, et quelquefois, le repos, même prolongé, ne suffit pas à lui seul pour ranimer les forces.

Cela peut être évité en faisant le nécessaire pour rétablir l'équilibre de la circulation ; car, généralement, dans le cas qui nous occupe, une partie du corps a peiné plus que les autres, et de ce fait, la circulation s'est trouvée très activée d'un côté et ralentie de l'autre. Pour citer un exemple, c'est ce qui arrive après une marche forcée ou faite dans des conditions ardues.

Que faire alors pour rééquilibrer le fonctionnement général ? Il faut simplement faire des mouvements de gymnastique appropriés.

Eh bien ! s'écriera-t-on, voilà une manière de se reposer !!!

Ce n'est pas une manière de se reposer ; c'est la manière de se *défatiguer*.

Ainsi, quand les jambes sont endolories par une trop longue course, faites le moulinet avec les bras, d'abord avec l'un, puis avec l'autre, enfin avec les deux alternant entre eux. Répétez cela deux ou trois fois à une minute ou deux d'intervalle ; vous sentirez tout de suite un mieux-être très appréciable et vous éviterez sans doute les complications ennuyeuses, parce que le cours normal du sang aura été rétabli et le repos qui suivra sera tout à fait bienfaisant.

Il n'est pas besoin de mettre de la vigueur dans les mouvements indiqués ; il suffit de faire fonctionner une partie du corps pour décongestionner l'autre.